

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2016-2017

**Réflexion autour d'un plan de réaménagement du
centre de documentation du Fonds Régional d'Art
Contemporain-Artothèque du Limousin**



Estelle VICECONTE

Stage effectué du 3 janvier 2017 au 31 mars 2017

Rapport de stage dirigé par

Anne COURGNAUD

Chargée de la documentation

FRAC-Artothèque du Limousin



L'œuvre d'art n'est pas le reflet, l'image du monde ; mais elle est à l'image du monde.
Eugène Ionesco

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier toute l'équipe du FRAC-Artothèque du Limousin et plus particulièrement Anne Cournaud, chargée de la documentation, pour son accueil chaleureux et pour la confiance qu'elle m'a accordée pendant la durée du stage.

Je remercie mon enseignante-référente, Anne Couvidat, pour ses conseils et sa disponibilité lors de la rédaction de ce rapport.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	8
1.Le contexte.....	9
1.1.Histoire des Fonds Régionaux d'Art Contemporain.....	9
1.1.1.Le Fonds Régional d'Art Contemporain du Limousin.....	11
1.1.1.1.Galerie des Coopérateurs.....	11
1.1.2.L'Artothèque du Limousin.....	12
1.1.3.La fusion des deux structures	13
1.1.4.Le FACLim.....	13
1.1.5.La réforme territoriale.....	13
1.2.Réseau du FRAC-Artothèque du Limousin.....	14
1.2.1.Platform : regroupement des Fonds Régionaux d'Art Contemporain.....	14
1.2.2.ADRA : Association de Développement et de Recherche des Artothèques.....	14
1.2.3.CINQ/25 : réseau d'art contemporain du Limousin.....	14
2.Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin.....	15
2.1.État des lieux	15
2.1.1.Sa place au sein de la structure	15
2.1.2.Le fonds du centre de documentation	17
2.1.2.1.Les acquisitions	18
2.1.3.Publics et usagers actuels.....	18
2.2.Pourquoi un déménagement ?.....	19
2.2.1.Analyse des besoins.....	20
2.2.2.Objectifs attendus	20
2.2.3.Mise en place d'une procédure de désherbage	21
2.3.Approche comparée avec d'autres centres de documentation de FRAC	22
3.Le projet de réaménagement.....	25
3.1.Nouveaux rayonnages.....	25
3.1.1.L'accueil du public	25
3.1.2.Signalétique.....	26
3.2.Réorganisation des dossiers d'artistes.....	27
3.3.Coordination des monographies des artistes communs au FRAC-Artothèque	28
3.4.Services en ligne.....	28
3.4.1.Bases de données du centre de documentation.....	28
3.4.1.1.Bases de données utilisées.....	28
3.4.1.2.Projet de mutualisation avec L'École Nationale Supérieure d'Art	29
3.4.1.3.Utilisation des services proposés par le Web.....	31
Conclusion.....	33
Références bibliographiques.....	34
Annexes.....	37



Table des illustrations

Illustration 1 : Galerie des Coopérateurs au début du XXème siècle (Crédit photo : Le Populaire du Centre).....	11
Illustration 2 : Galerie des Coopérateurs à la fin du XXème siècle (Collection FRAC, Crédit photo : Freddy Le Saux).....	12
Illustration 3 : Plan actuel de l'emplacement du centre de documentation au FRAC-Artothèque du Limousin.....	15
Illustration 4 : Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin (Crédit photo : E.V.).....	16
Illustration 5 : Nouveau bâtiment rue Charles Michels.....	19
Illustration 6 : Les dossiers d'artistes (Crédit photo : E.V.).....	27
Illustration 7 : Présentation de PMB.....	29
Illustration 8 : Présentation du « Pearltrees » du FRAC-Artothèque du Limousin.....	31
Illustration 9 : Exemple de « perles » dans la « collection Sophie Calle » (artiste de la collection).....	32

Table des tableaux

Tableau 1 : Approche comparée des 23 FRAC	10
Tableau 2 : Indexation utilisée pour le fonds du FRAC-Artothèque du Limousin.....	17
Tableau 3 : Nombre de prêts par année.....	19
Tableau 4 : Comparaison du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin avec des centres de documentation d'autres FRAC.....	22
Tableau 5 : Retours sur l'enquête ad-hoc auprès des étudiantes de l'ENSA.....	30

Introduction

Chaque fonds documentaire a son histoire spécifique. Celui du Fonds Régional d'Art Contemporain-Artothèque du Limousin se constitue autour des collections d'œuvres d'art.

Contrairement aux bibliothèques qui ont pour vocation première l'accueil des publics, le centre de documentation s'articule et se développe en fonction des nécessités et des intérêts du FRAC-Artothèque, selon des sujets très spécifiques. En effet, le FRAC-Artothèque du Limousin est pourvu de collections liées à l'art contemporain. Mais qu'est-ce que l'art contemporain ? Globalement, il comprend les œuvres des années 1950 à nos jours, même si à présent les professionnels liés à l'art contemporain préfèrent dater le début de l'art contemporain aux années 1970. Cet art marque la rupture du XX^{ème} siècle, surtout grâce au médium de la photographie qui change la vision de l'art. C'est une notion composite qui regroupe différentes procédures, telles que la sculpture ou la photographie. C'est un art qui invente et expérimente continuellement en allant au-dessus des conventions. Les artistes contemporains reconnaissent souvent s'être inspirés de René Magritte ou Marcel Duchamp. Chaque génération d'artistes a eu des modèles et des contres-modèles. C'est comme cela que l'art continue de se régénérer.

Le centre de documentation a donc comme mission principale de réunir les documents liés aux artistes des collections du FRAC-Artothèque du Limousin. Mais il doit aussi instaurer un fonds lié à la critique, aux théories et à l'histoire de l'art contemporain, tout comme il doit s'intéresser aux artistes et aux expositions internationales d'aujourd'hui.

J'ai été amenée à réfléchir à un plan de réaménagement du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin. Pour mener à bien cette réflexion, il a d'abord fallu me pencher sur les FRAC et leur histoire en général, avant de me concentrer sur le FRAC-Artothèque du Limousin et plus particulièrement sur son centre de documentation. C'est après ce bilan que j'ai pu commencer à réfléchir à une stratégie de réaménagement.

1. Le contexte

1.1. Histoire des Fonds Régionaux d'Art Contemporain

Les FRAC sont créés en 1982 par Jack Lang, alors ministre de la Culture sous François Mitterrand. Les FRAC sont mis en place dans le cadre de la politique de décentralisation conduite par l'État dans le but de faciliter l'accès à l'art, et surtout à l'art contemporain sur l'ensemble du territoire.

« Les FRAC incarnent à eux seuls l'un des aspects de l'acte fondateur que constituent les lois de décentralisation de Gaston Defferre et de Pierre Mauroy qui, en 1982, élaborent une redéfinition des rapports entre l'État et les régions. Les FRAC témoignent d'un volontarisme politique en matière de culture¹. »

Les FRAC sont des associations loi 1901 reconnues d'utilité publique. Ils sont financés par l'État, c'est-à-dire par le Ministère de la Culture et de la Communication, par la région Nouvelle-Aquitaine et par la DRAC Nouvelle-Aquitaine².

Les missions de ces FRAC sont de constituer une collection d'art contemporain et de rendre accessibles ces œuvres dans toute la France. Mais les FRAC jouent aussi un rôle auprès des artistes puisqu'ils les soutiennent et les accompagnent dans leurs projets. Ils diffusent les collections dans toute la France, y compris en milieu rural qui était jusque là dépourvu d'accès à l'art contemporain. Pour accompagner la diffusion de ces œuvres, des événements et d'autres actions sont mises en place, comme des conférences, des lectures ou des éditions. Les FRAC se différencient des musées car ils ne dépendent pas des mêmes directions. Les musées sont gérés par la Direction des musées de France. De même qu'au départ, les FRAC étaient des « collections sans murs ». C'est-à-dire qu'ils devaient diffuser leurs collections en région. Puis, avec le temps, ils se sont dotés de lieux qui en sont pour certains à la troisième génération. Les œuvres se déplacent aussi hors de la région, comme au niveau national ou international. Elles peuvent aussi se retrouver dans des lieux d'expositions, comme des musées par exemple, ou bien dans des lieux publics. Le but est de diffuser les collections pour permettre à toute la population d'y avoir accès.

Katia Baudin, directrice du FRAC Nord-Pas-de-Calais de 1997 à 2004 et présidente de l'association nationale des directeurs de FRAC en 2002 : *« Le ministère de la Culture et de la Communication met en œuvre une politique en faveur des arts plastiques en soutenant la création et la diffusion des œuvres [...]. Les FRAC permettent la diffusion d'œuvres représentatives de la création contemporaine, contribuent à la production d'œuvres, favorisent l'émergence d'artistes, de pratiques artistiques et de pratiques novatrices pour la présentation des œuvres, conçoivent et développent des actions de formation et de médiation³. »*

1 Ami Barak, dans *Trésors publics : 20 ans de création dans les Fonds Régionaux d'Art Contemporain*, p.9

2 DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

3 *Circulaire relative au conventionnement avec des centres d'art contemporain*, norme MCC D 11 08 398C, mars 2011

En 2013, concernant leur fonctionnement, les FRAC sont en moyenne financés par le Ministère de la Culture et de la Communication à 31%, par les régions à 54% et par les villes à 11% suivant le budget de chaque commune. Le budget peut donc varier selon le lieu de chaque FRAC, et selon l'investissement des régions et des villes. Concernant les acquisitions d'œuvres, les FRAC sont financés en moyenne par le Ministère de la Culture et de la Communication à 56% et par les régions à environ 44%.

Aujourd'hui, nous trouvons 23 FRAC, représentant les 23 régions en 1982, qui, ensemble, recensent près de 30 000 œuvres de plus de 5 300 artistes, qu'ils soient français ou étrangers. Les FRAC sont actuellement classés troisième plus grand ensemble public d'art contemporain en France, après le MNAM⁴ du Centre Pompidou à Paris et le CNAP⁵ à Paris.

Tableau 1 : Approche comparée des 23 FRAC

Régions	Date de création	Nombre d'artistes	Nombre d'œuvres
Alsace	1982	531 artistes	1515 œuvres
Aquitaine	1982	336 artistes	1153 œuvres
Auvergne	1985	259 artistes	700 œuvres
Bourgogne	1984	256 artistes	650 œuvres
Bretagne	1981	586 artistes	4800 œuvres
Centre Val-de-Loire	1982	284 artistes	16400 œuvres (dont 600 œuvres d'artistes)
Champagne-Ardenne	1984	309 artistes	773 œuvres
Corse	1986	230 artistes	463 œuvres
Franche-Comté	1982	380 artistes	684 œuvres
Haute-Normandie	1982	639 artistes	2144 œuvres
Île-de-France	1983	573 artistes	1447 œuvres
Languedoc-Roussillon	1982	470 artistes	1445 œuvres
Limousin	1982	409 artistes	2528 œuvres
Lorraine	1983	384 artistes	1075 œuvres
Midi-Pyrénées	1984	372 artistes	990 œuvres
Normandie Caen	1983	450 artistes	1103 œuvres
Nord-Pas-de-Calais	1982	652 artistes	1576 œuvres
Pays de la Loire	1982	550 artistes	1620 œuvres
Picardie	1983	271 artistes	1292 œuvres
Poitou-Charentes	1983	371 artistes	801 œuvres
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1982	549 artistes	911 œuvres
Réunion	1986	125 artistes	355 œuvres
Rhône-Alpes	1983	787 artistes	1662 œuvres

4 MNAM : Musée National d'Art Moderne

5 CNAP : Centre National des Arts Plastiques

1.1.1. Le Fonds Régional d'Art Contemporain du Limousin

Le FRAC du Limousin est créé en 1982, il fait donc partie des tout premiers FRAC et fait figure de pionnier.

Sa politique d'achat s'est dès le début tournée vers la photographie mais aussi la sculpture. Le FRAC du Limousin a su collaborer avec les structures d'art contemporain de la région, comme le CIAP⁶ de Vassivière, le musée de Rochechouart, le musée national Adrien Dubouché ou encore le CRAFT⁷, ce qui a permis une diffusion très large dès le début de sa création.

1.1.1.1. Galerie des Coopérateurs

C'est en 1991 que le FRAC du Limousin vient s'installer dans la galerie des Coopérateurs.

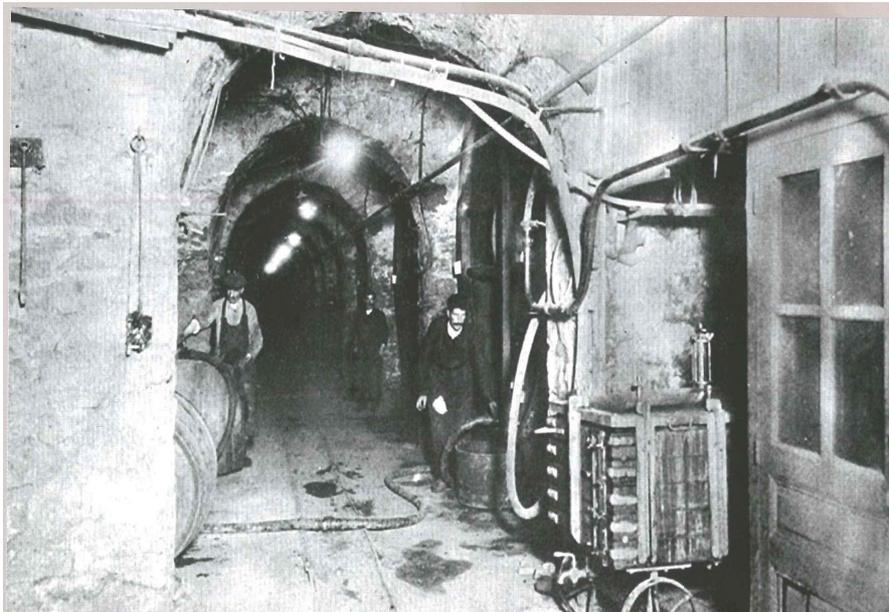


Illustration 1 : Galerie des Coopérateurs au début du XXème siècle (Crédit photo : Le Populaire du Centre)

« Boisson fortement consommée dans le monde ouvrier au siècle dernier, les coopérateurs vendaient du vin en grande quantité. Aussi disposaient-ils de chais, pour les conserver dans des caves se trouvant impasse des Charentes, derrière leurs entrepôts de la rue de la Fonderie. Ces belles caves voûtées font partie de ce qu'il reste de leur fief imposant. Elles aussi échappèrent à la démolition en 1986 quand la mairie racheta le site des coopérateurs. Depuis 1991, leurs voûtes abritent le FRAC Limousin⁸. »

6 CIAP : Centre International d'Art et du Paysage

7 CRAFT : Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre

8 MINGAU Muriel, *L'Union : une utopie vivante à Limoges*, p. 123



Illustration 2 : Galerie des Coopérateurs à la fin du XXème siècle (Collection FRAC, Crédit photo : Freddy Le Saux)

En effet, en 1986, la Mairie de Limoges achète les bâtiments des Coopérateurs, qui comprennent l'ensemble des bâtiments rue de la Fonderie et de l'impasse des Charentes. C'est le bâtiment de l'impasse des Charentes qui nous intéresse puisque c'est là que se trouve à présent le FRAC-Artothèque. Avant que l'art contemporain y trouve sa place, le bâtiment accueillait les chais des coopérateurs. Les locaux sont restaurés en 1991 grâce aux financements du Conseil Régional et du Ministère de la Culture.

1.1.2. L'Artothèque du Limousin

L'artothèque du Limousin se trouve à Limoges, mais pas sur le même site que les Coopérateurs. En effet, elle se situe 27, boulevard de la Corderie, au même endroit que la Maison de la Région.

Mais qu'est-ce qu'une artothèque ? D'un point-de-vue historique, les artothèques commencent à apparaître en Allemagne dès 1906. André Malraux, alors Ministre d'État chargé des Affaires Culturelles de 1959 à 1962, s'en inspire pour créer les Maisons de la Culture. En France, nous pouvons alors considérer que la première artothèque voit le jour au Havre en 1961 à travers l'inauguration de la Maison de la Culture. Celle de Grenoble, inaugurée en 1968, est vue comme la première artothèque permanente. Néanmoins, les artothèques se développent vraiment en 1982 avec Jack Lang, tout comme les FRAC, grâce au soutien de la DAP⁹. 26 artothèques seront donc créées à la suite de cette initiative. Mais les dispositions mises en place pour ces structures sont rapidement abandonnées.

Au niveau des missions, les artothèques doivent permettre à tous d'avoir accès à l'art contemporain, mais surtout de pouvoir vivre avec cet art en s'appropriant les œuvres le temps d'un moment. En effet, l'artothèque est une structure dont l'objectif principal est de prêter des œuvres, qui peuvent se déplacer chez des particuliers. Cela diffère du FRAC qui lui sollicite un déplacement du public dans des lieux prévus pour justement accueillir du public.

9 DAP : Délégation aux Arts Plastiques

A l'Artothèque du Limousin, les particuliers, les professionnels et les collectivités peuvent avoir accès à la collection au prêt, que ce soit à l'Artothèque même sur le site de la BFM¹⁰ du centre-ville, au CIAP de Vassivière ou à PEC¹¹ à Tulle.

1.1.3. La fusion des deux structures

Le 1er janvier 2015, le FRAC du Limousin et l'Artothèque ont fusionné dans le but de créer le FRAC-Artothèque du Limousin.

Cette fusion semble logique pour deux raisons. La première renvoie à la création de ces deux organismes. Il est vrai que les artothèques ont connu plusieurs naissances. Néanmoins, celle qui ressort est sans conteste celle de l'année 1982. Il s'agit donc de la même date que la création des FRAC. Ensuite, les deux structures ont toujours eu un objectif commun qui est celui de la diffusion de l'art, et plus particulièrement de l'art contemporain. Il semble donc naturel que l'Artothèque et le FRAC du Limousin aient fusionnés. La fusion permet alors une politique d'acquisitions complémentaire. Cela enrichit les fonds des deux collections, même si elles restent néanmoins séparées. Malgré ces côtés positifs, un inconvénient persiste. Il s'agit de l'emplacement des structures. En effet, le FRAC et l'Artothèque se voient obligés de travailler ensemble, mais ils restent séparés l'un de l'autre d'un point-de-vue géographique¹².

1.1.4. Le FACLim

Le FACLim est le Fonds d'Art Contemporain du Limousin. C'est un réseau unique en France. Il s'agit d'une association créée en 1982 sur un principe de mutualité.

Le but de cette association est de permettre aux communes inscrites, actuellement au nombre de 53, de s'ouvrir à l'art et de le diffuser au niveau local. En effet, pour une cotisation de 15 centimes par an et par habitant, alors un franc symbolique à l'époque, les communes ont la possibilité d'accueillir annuellement des expositions, des conférences et des rencontres avec des artistes. Les communes peuvent emprunter dix œuvres au maximum et les changer tous les trois mois.

Grâce aux cotisations des communes, au financement de la région Nouvelle-Aquitaine et au partenariat avec l'Artothèque, il a un fonds de plus de 4000 œuvres qui est accessible. Les réserves des collections du FACLim se trouvent à l'Hôtel de Région, tout comme celles de l'Artothèque.

Le FRAC-Artothèque du Limousin gère et anime le réseau FACLim.

1.1.5. La réforme territoriale

Le 7 août 2015, la loi NOTRe¹³ a été promulguée. Avec cette loi, les régions ont connu une nouvelle délimitation, leur nombre passant ainsi de 22 à 13.

Nous pouvons alors nous interroger sur l'avenir des FRAC qui sont censés évoluer en même temps que les régions.

Le FRAC-Artothèque du Limousin conserve ce nom lié au Limousin, comme la plupart des

10 BFM : Bibliothèque Francophone Multimédia

11 PCC : Peuple Et Culture

12 Cf « Annexe 2 »

13 NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République



autres FRAC qui gardent leurs noms associés à leur région d'origine. A présent, le FRAC-Artothèque du Limousin fait partie de la Nouvelle-Aquitaine, tout comme le FRAC Aquitaine et le FRAC Poitou-Charentes. La fusion de ces régions permettra, dans un avenir proche, de se pencher sur une mise en commun des outils utilisés par chacun des FRAC, de penser à des projets inter-FRAC et même d'initier des journées de formations et de réflexions autour de la médiation et des collections. L'idée est de continuer à mener à bien les objectifs mis en place en 1982 par l'État pour toujours élargir le public et la diffusion de l'art contemporain.

1.2. Réseau du FRAC-Artothèque du Limousin

1.2.1. Platform : regroupement des Fonds Régionaux d'Art Contemporain

Platform est une association créée en 2005. Elle réunit les 23 FRAC autour de trois objectifs distincts dans le but de favoriser les objectifs et les missions du FRAC, de constituer un lieu commun de ressources et d'informations sur les salariés du FRAC et leurs partenaires, de développer les échanges au niveau national et international.

C'est aussi cette association qui a mis en place la manifestation liée aux 30 ans des FRAC de 2011 à 2013, dans le but de fêter la naissance des FRAC tout en continuant leur mission de diffusion de l'art contemporain auprès des publics de toutes les régions.

1.2.2. ADRA : Association de Développement et de Recherche des Artothèques

L'ADRA est l'Association de Développement et de Recherche des Artothèques. Elle est créée en 1999 pour rassembler les artothèques et pour tenter de les légitimer à nouveau au sein de la profession culturelle. Actuellement, il y a 20 artothèques présentes dans cette association.

L'un des objectifs principaux de l'ADRA est de valoriser le métier d'artothécaire. Pour cela, des commissions sont régulièrement organisées pour permettre d'évoquer la médiation en artothèques, les droits d'auteurs au niveau des acquisitions, des prêts et de la diffusion des œuvres ou encore pour former les artothécaires sur des thématiques particulières.

Cette association est alors très ciblée professionnellement au niveau des artothèques, pour qui aucun réseau n'avait encore été mis en place.

1.2.3. CINQ/25 : réseau d'art contemporain du Limousin

Le réseau CINQ/25 est une association créée en 2008. Elle regroupe une vingtaine de structures dont le but est de diffuser et soutenir la création plastique contemporaine dans tout le Limousin. Pour le moment, l'association ne prévoit pas de changement concernant la fusion des régions. Elle s'est pourtant associée avec le réseau CARTEL, qui est le réseau de communication de la région Poitou-Charentes, et FUSÉE qui est le réseau des acteurs de l'art contemporain de l'Aquitaine, nouvellement créé. CINQ/25 reste donc axé sur le territoire du Limousin.

Le réseau de CINQ/25 est présent et attractif grâce à plusieurs sources. En effet, il publie un guide quadrimestriel avec une programmation concernant l'art contemporain, il possède un site Internet, se trouve sur le réseau social Facebook mais est aussi diffusé sur les radios locales « Beaub FM » et « Radio Vassivière ».



2. Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin

2.1. État des lieux

Le centre de documentation existe depuis la création du FRAC Limousin, dans le sens où il y a toujours eu des livres. Il était géré par des objecteurs de conscience jusque dans les années 2000.

Actuellement, le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin est géré par madame Cournaud. Elle est arrivée au sein de la structure en 1992 en tant que médiatrice. Comme elle avait besoin de certaines notices pour mener à bien son travail, elle a commencé à se tourner vers la documentation. Ayant une formation en arts plastiques, elle a appris à s'occuper du centre de documentation sur le tas. Depuis la fusion avec l'arothèque, madame Cournaud est restée exclusivement au poste de documentaliste.

« L'appartenance à un métier reste liée à la maîtrise et à la reconnaissance d'une spécialité apprise en formation initiale et exercée au sein d'une communauté culturelle dotée de son langage, de ses signes extérieurs et de ses marques de distinction¹⁴. »

2.1.1. Sa place au sein de la structure

Le centre de documentation du FRAC-Artothèque se trouve au milieu des bureaux. En effet, quatre personnes se partagent cet endroit, en plus du centre de documentation.

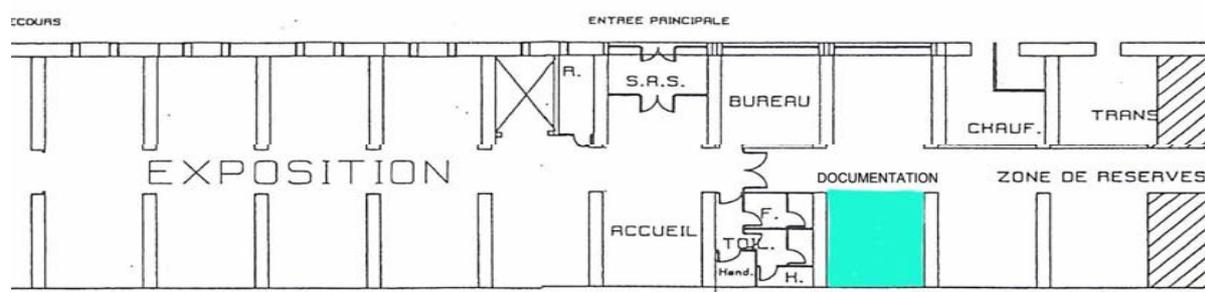


Illustration 3 : Plan actuel de l'emplacement du centre de documentation au FRAC-Artothèque du Limousin

Il est donc difficile de circuler dans le centre de documentation car l'espace qui le compose est très restreint, vu qu'il y a un manque de place à la fois pour le personnel et pour les ouvrages qui s'entassent là où il reste de la place. Il n'y a donc évidemment aucune place pour accueillir le public.

14 DUBAR Claude, « Le sens du travail. Les quatre formes d'appartenance professionnelle », *Sciences Humaines*, n°37, mars 1994, p. 145-147

Mais le FRAC-Artothèque du Limousin n'est pas un cas isolé. J'ai pu contacter la documentaliste du FRAC Normandie-Caen. Il s'avère que ce FRAC va aussi déménager dans un nouveau local, mais à la fin de l'année 2017. Actuellement, elle est à l'étroit dans le centre de documentation, d'autant que cet espace a été divisé en deux pour créer des bureaux. L'espace restant permet d'accueillir les déjeuners de l'équipe, comme au FRAC-Artothèque du Limousin. Comme le FRAC Normandie-Caen va bientôt changer de local, je pense qu'au moment du déménagement du FRAC-Artothèque du Limousin, il serait intéressant et bénéfique de prendre contact avec la documentaliste du FRAC Normandie-Caen. En effet, cela permettra d'avoir un nouveau regard sur le déménagement : comment est agencé le nouveau centre de documentation ? Y a-t-il un changement au niveau des publics ? Quels avantages y a-t-il eu grâce à ce déménagement ? Quelles difficultés ont été rencontrées ? Quelles préconisations et recommandations pour le déménagement du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin ?

Un centre de documentation est une « entité chargée de répondre aux demandes, besoins et attentes d'information d'un public défini a priori. Les moyens mis en œuvre sont diversifiés : constitution d'un fonds documentaire, identification et sélection de sources et ressources d'information, réalisation de produits documentaires (dossiers, synthèses, etc.), service question/réponse, mise à disposition d'espace de consultation, etc¹⁵. »



Illustration 4 : Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin (Crédit photo : E.V.)

Pour répondre à la demande des usagers, il faut constituer un fonds grâce à un budget. Il tourne autour de 500 euros, hors abonnements aux périodiques pour lesquels le coût s'élève aux alentours de 1700 euros. Depuis quelques années, le budget est en baisse. En effet, en 2008, 1000 euros étaient dédiés à l'achat de nouveaux ouvrages. Le fonds est aussi alimenté par les dons et les échanges.

15 *Service d'information*. [en ligne]. Disponible sur <http://www.adbs.fr/service-d-information-1--18598.htm?RH=OUTILS_VOC>



2.1.2. Le fonds du centre de documentation

Le centre de documentation est très spécifique du fait de la structure qui se tourne vers l'art contemporain. Il est donc fortement conseillé d'avoir des compétences particulières liées à l'art, ne serait-ce que pour acheter les « bons » ouvrages ou bien pour désherber. Il faut aussi connaître les artistes de la collection pour pouvoir repérer toutes les informations qui sortent sur eux, que ce soit en ligne, sur les périodiques ou les catalogues d'expositions.

Actuellement, le centre de documentation contient :

- Environ 3500 ouvrages, que ce soient des monographies et des catalogues d'expositions (qui eux sont au nombre approximatif de 1500).
- 9 abonnements : *Art Press*, *Beaux-Arts*, *L'Oeil*, *Parkett*, *ArtForum*, *Art Presence*, *Les Cahiers du Musée d'Art Moderne*, *Hors d'Oeuvre*, *Le Journal des Arts*. *
- 409 dossiers d'artistes

Il n'existe aucune norme concernant l'indexation dans les FRAC. Certains utilisent la classification Dewey, comme le FRAC Normandie Caen. Mais la documentaliste n'est pas forcément satisfaite de cette classification, qui est plutôt un souhait de la direction du FRAC. Personnellement, je pense aussi que cette indexation n'est pas du tout adaptée pour ce type de fonds documentaire extrêmement spécialisé dans l'art contemporain. En effet, la classification Dewey date de 1876, elle semble donc désuète pour classer de l'art contemporain, même si elle a connu certaines évolutions. Pour rappel, l'art contemporain comprend l'art de 1945 à nos jours sous différents supports comme la sculpture ou la photographie. Madame Verry, chargée des bibliothèques et des archives sonores au FRAC Franche-Comté, est du même avis, tout comme madame Cournaud. Il semble effectivement être difficile d'utiliser cette classification pour le fonds des FRAC. C'est pourquoi la documentation du FRAC-Artothèque du Limousin utilise une indexation libre.

Tableau 2 : Indexation utilisée pour le fonds du FRAC-Artothèque du Limousin

Types d'ouvrages	Indexation
Revues	R + Nom de la revue abrégée + Numéro de la revue
Monographies	M + 3 premières lettres du nom de l'artiste + Première lettre du titre
Expositions collectives	E + Région de l'exposition + 3 premières lettres du titre de l'exposition
Expositions étrangères	EE + Région de l'exposition + 3 premières lettres du titre de l'exposition
Collections (= collections d'un FRAC, d'un musée, d'un collectionneur)	C + Région de la provenance de la collection + Lieu de la collection
Histoire de l'Art	H + 3 premières lettres du titre
Divers (= ouvrages théoriques très généraux, annuaires, textes administratifs, comptes-rendus des conférences...)	D + 2 lettres du code de la région + 3 premières du titre ou de l'auteur principal



En 2011, une enquête a été menée par le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'indexation dans les FRAC. Voici ce qu'il ressort de la synthèse *Synthèse de l'enquête sur l'indexation des fonds documentaire des FRAC, débutée le 4 février 2011 (4 février – 18 mai 2011)*. L'introduction de cette synthèse résume plutôt bien l'inconvenance de la classification Dewey pour les fonds des FRAC, et pourquoi il est difficile d'indexer vu que « dans le domaine de l'art contemporain, la difficulté de l'indexation relève à la fois de la diversité des problématiques, de la mouvance et de la rapidité d'évolution de ce champ ». Ainsi, peu de FRAC utilisent la classification Dewey. Ceux qui l'utilisent ne le font pas forcément par choix, il s'agit plutôt d'une directive hiérarchique, ou bien le catalogue est mutualisé avec des bibliothèques qui elles utilisent cette classification. En 2011, 10 FRAC utilisaient l'indexation libre, ce qui semble toujours d'actualité aujourd'hui. Pour cinq FRAC qui utilisent une indexation libre, un FRAC utilise la classification Dewey.

2.1.2.1. Les acquisitions

Les acquisitions sont étroitement liées à la politique d'achats autour des artistes de la collection. En effet, l'objectif du centre de documentation est de fournir une quantité importante d'informations sur ces artistes.

Le FRAC-Artothèque du Limousin édite des livres. D'autres lieux d'art contactent la structure pour recevoir ces publications. Une procédure se met alors en place.

La collection s'enrichit d'échanges ou de dons. C'est cela qui constitue l'essentiel du fonds documentaire, car environ 150 ouvrages par an étoffent le fonds.

2.1.3. Publics et usagers actuels

Le centre de documentation n'est actuellement pas accessible au public extérieur autrement que sur rendez-vous, en raison du manque de place pour circuler mais aussi à cause des bureaux. En effet, si le public pouvait venir, il serait difficile pour les salariés de travailler correctement. Il apparaît difficile d'accueillir le public sans espace dédié. Les documents sont néanmoins consultables sur place et il y a la possibilité de les emprunter, mais seulement sur demande. C'est-à-dire qu'il faut contacter la documentaliste, par mail ou par téléphone, et lui dire quels ouvrages nous souhaiterions emprunter. Le problème est qu'il n'y a pas de catalogues en ligne pour rechercher au préalable. Je pense que cela empêche le public de connaître le centre de documentation et son fonds. D'autant que sans ces informations sur le fonds documentaire, le public sera moins tenté de contacter la personne pour un ouvrage s'il n'est pas sûr qu'il soit présent au centre de documentation.

Le public est alors un public interne à la structure. Il s'agit surtout des médiateurs, qui viennent se documenter sur la nouvelle exposition ou sur l'art en général, ainsi que des enseignants-chercheurs universitaires. Grâce au centre de documentation, parviennent à constamment développer et élargir leur culture professionnelle. Ils empruntent surtout des monographies ou des catalogues. Alors que ceux qui s'occupent de la collection, soit la chargée de collection, la chargée de diffusion et le régisseur, utilisent surtout les dossiers d'artistes.

La circulation des ouvrages, donc le prêt et le retour puisque la réservation n'a pas lieu d'être actuellement, se fait sous format papier, grâce à un cahier. En effet, les ouvrages se sont pas



numérisés, il n'y a donc pas de gestion informatique. C'est donc un prêt manuel. Il est donc difficile d'avoir des statistiques fiables concernant les prêts au centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin.

Tableau 3 : Nombre de prêts par année

Année	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'ouvrages empruntés
1998	6	6
2001	10	27
2002	26	59
2003	38	94
2004	19	31
2005	18	34
2006	9	16
2007	11	23
2008	12	35
2009	11	20
2010	4	18
2011	10	26
2012	?	?
2013	6	17
2014	3	6
2015	10	24
2016	3	10
2017	4	5

2.2. Pourquoi un déménagement ?

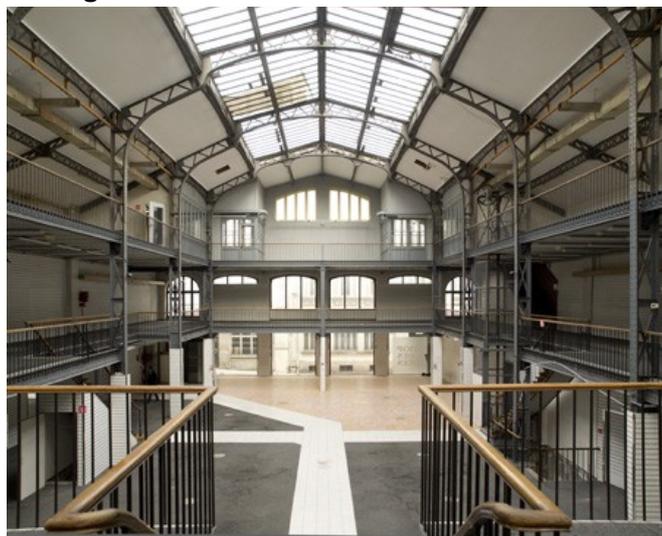


Illustration 5 : Nouveau bâtiment rue Charles Michels

© REGION NOUVELLE-AQUITAINE. Service de l'Inventaire et du Patrimoine culturel, site de Limoges. VILLE DE LIMOGES. Photo : Jean-Louis Vey. 2014.

Le centre de documentation doit déménager dans la réserve actuelle du site des Coopérateurs, avant d'être une fois de plus transféré sur le nouveau bâtiment du FRAC qui est situé rue Charles Michels. C'est d'ailleurs dans cette optique que s'est montée l'exposition « Musées sans gravité » du 27 janvier 2017 au 20 mai 2017 qui présente des œuvres liées à l'architecture.

Il est nécessaire de déménager pour le FRAC-Artothèque du Limousin, même si ce projet n'a pas émergé à la suite du manque d'espace au sein du centre de documentation. En effet, déménager est un choix qui s'est mis en place à la suite de plusieurs constats : la collection liée aux œuvres s'est enrichie et il devient difficile de tout stocker ; les galeries d'exposition sont contraignantes à utiliser ; la situation topographique n'est pas la plus idéale puisque le site des Coopérateurs se trouve au bout d'une impasse ; la fusion avec l'Artothèque amène une difficulté supplémentaire puisqu'elle se trouve sur un site différent.

Le site des Coopérateurs est donc un lieu qui, au fil des années, devient contraignant.

2.2.1. Analyse des besoins

Dans une approche inspirée du marketing des bibliothèques, il faut cerner les besoins pour définir les objectifs.

Il faut alors se poser les bonnes questions :

- Quels sont les moyens dont dispose le centre de documentation ? En parlant de moyens, je pense au budget alloué à ce service pendant le déménagement, qui n'est pas encore défini. Cela rend la tâche liée au déménagement plus difficile, ne laissant place qu'à de nombreuses suppositions. Mais il y a aussi le moyen humain. Pour le moment, et il semble que cela ne changera pas avec ou après le déménagement, il n'y a qu'une personne affectée au centre de documentation.
- Quels sont les publics ciblés ? Dans ce cas bien précis, il s'agit des étudiants et des enseignants, et plus particulièrement ceux de l'ENSA¹⁶.
- Quels sont les souhaits de la documentaliste ? Le souhait principal et prioritaire est d'avoir un espace propre et défini pour le centre de documentation, et ainsi pouvoir accueillir tous les publics.

2.2.2. Objectifs attendus

Avec le déménagement à Charles Michels, l'objectif principal concernant le centre de documentation est qu'il ait son propre espace.

« Penser la reconnaissance du métier au niveau stratégique de l'organisation dans laquelle il s'insère, c'est tirer le meilleur parti des services proposés, c'est recentrer la documentation dans le cœur du métier de l'organisation sans pour autant lui faire perdre la discrétion qui la caractérise¹⁷. »

16 ENSA : École Nationale Supérieure d'Art

17 I. LE BIS, B. VACHER, « Les vertus stratégiques de la discrétion des services documentaires », *Documentaliste, sciences de l'information*, 2006, vol.43, n°3-4, p.200-208



Le centre de documentation se voit alors légitimé par son existence même dans l'espace du FRAC-Artothèque du Limousin et par l'autonomie dont il bénéficiera.

L'un des objectifs principaux est d'attirer de nouveaux publics, et plus particulièrement celui des étudiants. En effet, j'ai pu remarquer que le fonds documentaire du FRAC-Artothèque du Limousin est très complémentaire par rapport au fonds de l'ENSA. Ce sont principalement des étudiants de cette école que le FRAC-Artothèque du Limousin souhaite accueillir.

Si l'objectif concernant les étudiants est atteint, il faudra penser à attirer un nouveau public au centre de documentation. Les documentalistes des FRAC Franche-Comté et le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur mettent en place des expositions au sein du centre de documentation en liens avec les expositions respectives de leurs FRAC.

Pour atteindre ces objectifs, il faut faire connaître le centre de documentation. La communication est donc importante pour faire circuler les informations autour de ce nouveau service. De nos jours, la communication passe essentiellement par Internet. Je pense donc qu'il faudra exploiter le site Internet du FRAC-Artothèque du Limousin pour mettre en avant des indications telles que les horaires d'ouverture du centre de documentation et les conditions de prêt. La communication peut aussi passer par le médium papier. Grâce à cela, des flyers pourraient être créés et distribués au sein des différentes facultés de Limoges, dans les musées, auprès de l'Éducation Nationale et surtout à l'ENSA. Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin pourrait aussi être présenté par la documentaliste lors des journées portes ouvertes ou dès la rentrée universitaire.

Après le déménagement, je pense qu'il faudra penser à une évaluation pour vérifier si les objectifs sont atteints et voir comment le centre de documentation peut encore être amélioré pour satisfaire aux attentes du public.

2.2.3. Mise en place d'une procédure de désherbage

Actuellement, avec le manque de place, il est essentiel de pouvoir désherber pour gagner de l'espace. Mais la tâche n'est pas forcément aisée. Le désherbage ne dépend pas forcément des mêmes critères que pour une bibliothèque. En effet, avec le type d'ouvrages présents au FRAC-Artothèque du Limousin, la méthode la plus connue et utilisée, IOUPI (Incorrect, Ordinaire, Usé, Périmé, Inadéquat), n'est pas si évidente à appliquer.

Ainsi, le désherbage dans le FRAC-Artothèque du Limousin est à part. Comme la structure est complémentaire avec l'ENSA, il faut éviter les doublons. C'est l'un des critères du désherbage dans ce cas. Puis il y a les artistes de la collection. Les ouvrages parlant d'eux sont essentiels au sein du centre de documentation puisque ces artistes ont des œuvres présentes au FRAC-Artothèque du Limousin. Comme je l'ai expliqué précédemment, le centre de documentation acquiert ses ouvrages en lien étroit avec les acquisitions artistiques de la structure. Pourtant, plus les collections s'accroissent, plus les ouvrages augmentent aussi. Il faudrait donc réfléchir à un désherbage en rapport avec cet accroissement constant. Je pense qu'il faut penser à un système d'archivage, d'autant que certains ouvrages ne se trouvent que sous format numérique. C'est une nouvelle tendance qui reste néanmoins assez rare dans le milieu de l'art contemporain.

Mais que faire avec les ouvrages désherbés ? Les mettre au pilon ? Ce n'est pas forcément le souhait de la direction. D'autant que certains, voire beaucoup, d'ouvrages se font ou se



feront rares, ils sont recherchés par des professionnels ou par des passionnés de l'art. Pour moi, il existe deux options autres que le pilon. La première serait de donner ces ouvrages à l'ENSA. Le centre de documentation met à disposition des étudiants des ouvrages qui n'ont plus leur place dans le centre de documentation. Cela pourrait donc être une option. Mais il y a quand même un inconvénient qui est celui du déplacement de ces ouvrages. En effet, il faut trouver le temps de déposer ces ouvrages à l'ENSA. L'autre option m'a été soumise par la documentaliste du FRAC Lorraine. Il s'agit d'une bibliothèque échangiste. Le but est de permettre au public de déposer un livre en échange d'un autre. L'avantage de cette bibliothèque échangiste, en plus de trouver une alternative au pilon, est de faire connaître le centre de documentation. Madame Assolent, la documentaliste, souligne l'effet positif de cette initiative. Les livres présents dans leur bibliothèque échangiste sont enregistrés sur le site « bookcrossing.com ». C'est souvent grâce à cela que des personnes viennent pour la première fois au FRAC Lorraine et surtout au centre de documentation. La bibliothèque échangiste peut donc rapidement devenir un atout pour le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin.

2.3. Approche comparée avec d'autres centres de documentation de FRAC

Tableau 4 : Comparaison du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin avec des centres de documentation d'autres FRAC

	Fonction du responsable et nombre d'employé affecté au centre de documentation	Nombre de m ²	Nombre d'ouvrages (monographies, catalogues d'exposition...)	Nombre d'abonnements en cours	Budget (approximatif) alloué au centre de documentation
FRAC-Artothèque du Limousin	Chargée de la documentation / 1 personne	12 m ²	Environ 5000 ouvrages	9 abonnements	Environ 2200 € (ouvrages, abonnements périodiques)
FRAC Bretagne	Responsable du service documentation ; Documentaliste ; Documentaliste spécialité nouvelles technologies / 3 personnes	400 m ²	Environ 37000 ouvrages (dont 2500 livres d'artistes)	20 abonnements ; des périodiques sont reçus gratuitement	Environ 7000 € par an, (ouvrages, abonnements périodiques, abonnements bases de données)
FRAC Franche-Comté	Chargée de la bibliothèque et des archives sonores / 1 personne	160 m ² (salle de lecture avec les rayonnages) ; 22 m ² (salle de travail) ; 50 m ² (réserve avec rayonnages mobiles) ; 33 m ² (bureau)	Environ 6000 ouvrages)	14 abonnements ; 10 suppléments sont commandés régulièrement au numéro	8000 € (ouvrages et abonnements périodiques)



FRAC Lorraine	Chargée des publics et de la documentation / 1 personne	50 m ²	Environ 5000 ouvrages	23 abonnements	1500 € par an
FRAC Normandie-Caen	Chargée de la documentation / 1 personne	Le FRAC Normandie Caen va déménager à la fin de l'année 2017 et le centre de documentation bénéficiera de 70m ²	Environ 5000 ouvrages	23 abonnements	4000 € (1500 € pour les abonnements ; 2500 € pour les achats de livres)
FRAC Picardie	Documentation / 1 personne	120 m ²	Plus de 14000 ouvrages	43 abonnements, dont 30 payants (avec des titres comme <i>Roven</i> , <i>Le Cahier dessiné</i> , <i>La collection de l'art brut...</i> qui sont achetés coup par coup lors de leurs publications) ; 13 périodiques sont reçus gratuitement	Environ 5000 € par an (1500-2000 € pour les abonnements ; 3000 à 3500 € pour les achats de livres)
FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chargée de documentation, d'éditions et d'iconographie / 2 personnes	200 m ² (pour le public) ; Réserve (pour les livres d'artistes) ;	Environ 10000 ouvrages (dont 3500 livres d'artistes)	20 abonnements	Environ 5000 € par an (ouvrages , abonnements périodiques et équipement comme l'antivol)

Certains documentalistes sont dans le même cas que madame Cournaud, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de formation en documentation, comme le documentaliste du FRAC Picardie par exemple. Il a quand même obtenu un certificat de compétences aux « Techniques documentaires et gestion des médiathèques » suite à une formation suivie auprès de Médiadix. En revanche, d'autres documentalistes ont une formation liée à ce métier, mais ont dû apprendre et faire connaissance avec le milieu de l'art contemporain, comme c'est le cas pour la documentaliste du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Actuellement, les prêts sont possibles au FRAC-Artothèque du Limousin. Il en sera donc de même dans le nouveau bâtiment, en plus de la consultation sur place. J'ai pu remarquer que de nombreux FRAC ne permettaient que la consultation sur place, comme le FRAC Normandie-Caen, le FRAC Picardie, le FRAC Lorraine ou encore le FRAC Bretagne. Les prêts proviennent d'une réelle envie de la part de madame Cournaud de permettre un accès global aux ouvrages. Je pense que FRAC-Artothèque du Limousin est donc plutôt innovant grâce aux prêts, d'autant que cela facilite l'accès aux documents, surtout pour les étudiants ou chercheurs. Rue Charles Michels, il faudra penser à mettre en place des



modalités de prêts. Par exemple, le FRAC Franche-Comté prête 5 documents maximum pour une durée de 4 semaines.

En contactant ces différents FRAC, je me suis rendu compte que la situation actuelle du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin n'est pas isolée. En effet, plusieurs FRAC sont passés par le même schéma de déménagement, comme le FRAC Franche-Comté. Il a déménagé en 2013 et cela a été une véritable aubaine pour le centre de documentation qui se voit à présent pourvu d'un véritable espace. Auparavant, le centre de documentation se trouvait dans un petit bureau, ce qui me fait penser à la configuration actuelle du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin. Ceci est très similaire à l'ancienne disposition du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, là aussi avant qu'un déménagement voit le jour. Les retours positifs des documentalistes de ces FRAC laissent présager un beau changement pour le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin.



3. Le projet de réaménagement

3.1. Nouveaux rayonnages

Dans le nouveau bâtiment, rue Charles Michels, il y aura quatre niveaux englobant une surface de 1935 m². Le centre de documentation se verra affecté au sous-sol qui représente en tout 488m², dont 130 m² seront dédiés à l'espace de documentation¹⁸.

Le nombre de mètres linéaires demandés par madame Cournaud est de 59 mètres linéaires. En contactant le FRAC Normandie-Caen, la documentaliste m'a conseillé de partir, selon son expérience, sur 100 mètres linéaires pour 5000 ouvrages.

Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, le centre de documentation a pour vocation d'accueillir le public. Il est donc essentiel de penser à aménager une salle de consultation.

Ensuite, je conseille de mettre deux postes informatique à disposition du public en les paramétrant dans le but de consulter la future base de données. D'ailleurs, il est prévu que le centre de documentation possède une connexion au réseau pour faciliter l'accès aux contenus numériques.

Certains FRAC sont pourvus d'une réserve (nous parlons ici de « réserve » et non de « magasin » puisque les FRAC sont plus apparentés aux musées qu'aux bibliothèques). Je pense qu'il serait vraiment intéressant d'en avoir un dans le nouveau bâtiment pour archiver les plus anciens numéros des périodiques. Les dossiers d'artistes pourraient aussi être stockés dans la réserve et être consultés sur demande. Néanmoins, je crains que le nouveau bâtiment ne laisse pas envisager la création d'une réserve. Il faudra alors envisager plus de désherbage sur le long terme, et réfléchir à une future numérisation des dossiers d'artistes. Cela demandera beaucoup de temps mais avec le déménagement, il faut éviter que le nouveau centre de documentation se retrouve encore à l'étroit comme c'est le cas actuellement.

3.1.1. L'accueil du public

Le centre de documentation sera ouvert au public. Ce qui semble le plus logique, selon moi et selon d'autres FRAC, est d'ouvrir le centre de documentation aux mêmes horaires que le FRAC pendant les expositions, c'est-à-dire de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi où madame Cournaud ne travaille pas, donc le centre de documentation sera dépourvu de son personnel et personne ne pourra accueillir le public. Il est possible que les horaires d'ouverture changent et s'élargissent dans le nouveau bâtiment. Il faudra alors réfléchir plus amplement aux horaires du centre de documentation.

Beaucoup de FRAC ne font pas de prêts. Ils n'autorisent que la consultation sur place, comme les FRAC Bretagne, Lorraine, Picardie ou encore Normandie-Caen. Ce ne sera pas le cas pour le FRAC-Artothèque du Limousin qui l'autorise déjà. Il pourrait être intéressant de réfléchir à un nouveau mode de prêt des documents. En effet, je pense qu'il pourrait être utile de mettre en place des inscriptions avec une carte de lecteur, tout en gardant le prêt manuel pour le moment, en envisageant la perspective d'un prêt informatisé. Il va sans dire que l'inscription sera gratuite, puisque l'entrée aux expositions du FRAC-Artothèque du

18 Cf « Annexe 3 »



Limousin l'est aussi.

Néanmoins, je suis pas sûre que nous pourrons parler de lieu d'accueil pour désigner l'endroit où l'inscription se fera. Il est encore difficile de se faire une idée précise de l'agencement à Charles Michels. Nous pouvons juste tenter d'imaginer quels sont les réaménagements les plus utiles à mettre en place. Il s'agit plus de voir l'ensemble du projet dans sa globalité.

Concernant l'accueil du public en situation de handicap, je me suis rendue compte que le FRAC Lorraine était compétent à ce niveau-là, que ce soit pour les expositions ou pour le centre de documentation. Je pense que c'est vers eux qu'il faut se tourner concernant la mise en place de moyens pour un public atteint de handicaps. Par exemple, le centre de documentation de ce FRAC met à disposition des lampes de tables flexibles pour permettre d'accéder aux ressources. Une aide à la recherche est aussi mise en place pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Concernant l'accès au sous-sol, la problématique liée à l'accessibilité a déjà été prise en compte, grâce à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. L'accessibilité pour tous est alors ré-énoncée. Un ascenseur sera donc mis en place et signalé.

Avec l'accueil du public, il devient donc nécessaire de mettre en place un règlement intérieur qui comprendrait essentiellement l'offre de service et de prestations, les horaires, les modalités d'accès, les règles d'utilisation d'Internet et le respect lié au centre de documentation.

3.1.2. Signalétique

« Si le centre de documentation se trouve isolé, il appartient au documentaliste de faire concilier une signalétique adaptée¹⁹. »

Dès l'entrée du nouveau bâtiment, le public doit être capable de savoir qu'il existe un centre de documentation et il doit pouvoir le localiser. D'où l'importance de la signalétique.

Dès l'entrée au sein du nouveau FRAC-Artothèque du Limousin, des outils prenant en compte la signalétique doivent être évidents. Il peut s'agir de flèches ou encore un plan d'implantation dès l'accueil. Que ce soit au sein d'une bibliothèque, dans un musée ou dans un FRAC, l'accueil reste un point important et stratégique.

Alain Gallet, réalisateur : « Une bibliothèque, c'est un livre ouvert, la signalétique, c'est sa table des matières²⁰. »

La signalétique doit être validée par le public. C'est pour cela que je pense qu'il est judicieux d'organiser une signalétique temporaire pour voir si le public est satisfait. Un questionnaire concernant le centre de documentation pourra être mis en place auprès des employés du FRAC-Artothèque et des publics pour améliorer la signalétique et la rendre définitive.

19 ACCART Jean-Philippe, RÉTHY Marie-Pierre. *Le métier de documentaliste*. p. 145

20 MIRIBEL Marielle de, EVANO Brigitte, LIZEE Benoît et FARAGASSO Tony. *Accueillir les publics : comprendre et agir*



Il ne s'agit pas seulement de signaler la présence d'un centre de documentation ainsi que son emplacement. Il faut aussi signaler les différents types d'espaces et de documents présents au sein-même de l'espace documentaire. Ainsi, il faudra définir l'emplacement des monographies, des catalogues ou encore des revues qui pourraient se trouver en retrait pour créer un espace périodiques.

3.2. Réorganisation des dossiers d'artistes

Le nombre de dossiers d'artistes est de 409, soit le même nombre que les artistes de la collection.



Illustration 6 : Les dossiers d'artistes (Crédit photo : E.V.)

Les dossiers d'artistes sont actuellement composés de trois sous-dossiers. Il y a le dossier d'administration qui contient les factures, les fiches techniques concernant la création, l'entretien et la monstration de l'œuvre, ainsi que les notes d'artistes. Puis le dossier documentation contient les articles, de presses écrites ou numériques, concernant l'artiste ou son/ses œuvre(s) appartenant au FRAC-Artothèque du Limousin. Le dossier iconographie regroupe les images des œuvres de l'artiste, que ce soit de la collection ou non.

Le dossier sur l'iconographie tend à disparaître au profit d'un dossier œuvres qui réunit toutes les informations sur les œuvres de l'artiste appartenant au FRAC. En mettant en place ce dossier, il est essentiel de vérifier que les dossiers de l'administration et de la documentation soient à jour, et si ce n'est pas le cas, il faut l'actualiser.

Tout cela prend du temps, mais j'ai pu prendre connaissance avec le fonctionnement du centre de documentation ainsi que de l'indexation libre. J'ai aussi davantage découvert ce qu'était l'art contemporain à travers les artistes de la collection.

La priorité a été de s'occuper des artistes des nouvelles expositions. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, ces dossiers sont consultés par un public interne à la structure. J'ai donc découvert des artistes comme Joe Scanlan, Chris Burden, Shirley Jaffe, Alain Doret, Fabrice Cotinat et bien d'autres.

Une fois le déménagement du centre de documentation effectué, une salle de lecture

pourrait voir le jour et permettre la consultation sur place de ces dossiers d'artistes, ou du moins du dossiers œuvres puisque certaines informations sont confidentielles et non-communicables.

D'ici 2019, la priorité du réaménagement se tournera peut-être vers une numérisation des dossiers d'artistes. Le FRAC Normandie-Caen y pense déjà. Le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur à commencer à numériser ses dossiers d'artistes tout récemment comme le FRAC Bretagne. Cette pratique de la numérisation est encore assez peu utilisée dans les FRAC. Supposons que la numérisation devienne alors une priorité en 2019, je préconise une accessibilité à ces dossiers d'artistes grâce au poste de consultation qui sera mis en place dans le local rue Charles Michels.

3.3. Coordination des monographies des artistes communs au FRAC-Artothèque

Comme nous l'avons vu, l'Artothèque ne se situe pas au même endroit que le site des Coopérateurs. Pourtant, elle dispose d'une étagère remplie d'ouvrages.

L'Artothèque, avant la fusion avec le FRAC, a réuni une large collection concernant de nombreux artistes. Mais à présent, certains de ces artistes se retrouvent aussi dans la collection du FRAC-Artothèque du Limousin. Par exemple, Henri Cueco, un artiste de la région, a des œuvres à l'Artothèque et au FRAC.

La difficulté que nous rencontrons à ce niveau-là se situe donc au niveau de l'emplacement. En effet, ces ouvrages doivent rester à l'Artothèque puisque les médiateurs, présents sur ce site, ont besoin de les consulter. Pourtant, pour que le public prenne connaissance de ces ouvrages, il faut que qu'ils soient référencés dans PMB pour savoir qu'ils existent au sein du FRAC-Artothèque du Limousin.

En attendant le déménagement du centre de documentation, et donc un rayonnage qui réunit tout ces ouvrages, des scans ont été réalisés. Ce n'est certainement pas l'idéal, mais d'un autre côté, je pense vraiment qu'il n'y a pas d'autres solutions pour le moment vu le manque de place évident au sein du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin.

3.4. Services en ligne

3.4.1. Bases de données du centre de documentation

3.4.1.1. Bases de données utilisées

Le centre de documentation utilisait le logiciel Alexandria de GB Concept depuis 2002 mais cela a été abandonné à la suite de la hausse des prix concernant les nouvelles versions. Au moment de changer, en 2012, le choix s'est restreint pour des logiciels libres entre Koha et PMB. A ce moment-là, l'ENSA utilisait déjà PMB, il a donc semblait logique de continuer avec ce nouveau SIGB²¹. Ce dernier permet d'utiliser différents types d'indexation comme Dewey par exemple. Mais il permet aussi de pratiquer l'indexation libre. Comme nous l'avons vu, c'est le cas pour classer les documents du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin. Pourtant, le FRAC-Artothèque du Limousin n'est pas hébergé chez PMB mais

21 SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque



chez l'hébergeur français OVH pour des questions budgétaires.

The screenshot displays the PMB interface. At the top, there are tabs for 'Circulation', 'Catalogue', 'Autorités', 'Éditions', 'D.S.I.', and 'Administration'. The 'Catalogue' tab is active. On the left, a vertical menu lists various functions: Recherche (with sub-items: Toutes notices, Périodiques, Dernières notices, Prédéfinie), Documents (Nouvelle notice), Périodiques (Nouveau périodique, Bulletinage), Paniers (Gestion, Collecte, Pointage, Actions), Etiquères (Gestion, Constitution), and Externe (Z39.50, Connecteurs). The main content area is titled 'Recherche : Auteur/titre' and features a breadcrumb trail: 'Auteur/titre > Catégories/Index. décimale > Termes des catégories > Éditeur/collection > Titre uniforme > Paniers > Multi-critères > Exemplaire > Externe'. Below this, the 'Auteur/titre' search form is shown, including fields for 'Auteur/titre', 'Titre', 'Auteur', and 'Catégorie'. A note states: 'Votre saisie peut aussi être une [expression booléenne](#).' There are also dropdown menus for 'Types de document' (set to 'Tous les types de documents') and 'Statut de notice' (set to 'Tous les statuts'). A 'Rechercher' button is located at the bottom left of the form area.

Illustration 7 : Présentation de PMB

3.4.1.2. Projet de mutualisation avec L'École Nationale Supérieure d'Art

Depuis un moment, l'idée d'une mutualisation entre l'ENSA et le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin est projetée. En effet, l'objectif de cette mutualisation est de migrer les données PMB du FRAC-Artothèque du Limousin dans la base de données de l'ENSA. En raison de contextes budgétaires très contraints dans le champ culturel, le travail collaboratif apparaît comme une réelle opportunité.

J'ai eu l'occasion de rencontrer madame Dorph, documentaliste à l'ENSA, lors d'un rendez-vous organisé par madame Cournaud. Par la même occasion, j'ai pu prendre connaissance de la documentation de cette école d'art. Il est évident que ces deux structures se complètent. Toutes les deux sont tournées vers l'art, même si le FRAC-Artothèque du Limousin est largement tourné vers l'art contemporain qui est son domaine de prédilection.

Madame Dorph nous a montré l'utilisation qu'elle avait de son SIGB. Elle utilise aussi PMB. Pourtant, quelques différences sont à prendre en compte. Tout d'abord, le logiciel est hébergé au sein de PMB, contrairement au FRAC-Artothèque du Limousin. Ensuite, elle utilise certaines fonctions de PMB qui sont inutiles au centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin, comme l'onglet « circulation » puisque l'ENSA a recourt au prêt informatique. Dans tout les cas, le fait que l'ENSA utilise le même SIGB que le FRAC-Artothèque du Limousin facilitera cette mutualisation qui devrait être implémentée après 2017. Comme il a été dit précédemment, l'année 2017 sera consacrée à la migration des notices d'Alexandrie vers PMB.

Pendant la durée de mon stage, trois étudiantes de l'ENSA sont venues dans le cadre d'un stage elles aussi, au moment du décrochage/accrochage pour la nouvelle exposition « Musées sans gravité ». J'ai donc pris l'initiative de leur soumettre un questionnaire sur le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin. Il me semble intéressant et instructif de connaître l'avis de ces étudiantes, étant donné qu'il s'agit d'un des publics-cibles

du fonds. J'ai donc soumis un questionnaire à ces trois étudiantes la dernière semaine de leur stage, afin qu'elles aient eu le temps de bien prendre connaissance du fonds du centre de documentation.

Tableau 5 : Retours sur l'enquête ad-hoc auprès des étudiantes de l'ENSA²²

	1ère étudiante	2ème étudiante	3ème étudiante
Niveau d'études	4ème année à l'ENSA	4ème année à l'ENSA	4ème année à l'ENSA
Fréquentation de la bibliothèque de l'ENSA	Oui, régulièrement (1 à 2 jours par semaine)	Oui, régulièrement (1 à 2 jours par semaine)	Oui, occasionnellement (1 fois par mois)
Fréquentation d'autre(s) bibliothèque(s)	BFM : centre ville + Aurence	BFM BU Lettres	BFM
Connaissance du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin	Non, je ne savais pas qu'il y avait un centre de documentation	Non, je ne savais pas qu'il y avait un centre de documentation	Non, je ne savais pas qu'il y avait un centre de documentation
Avis sur le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin	Peu (voir pas) accessible ; Fonds riche	Peu (voir pas) accessible, surtout au niveau de l'espace ; Centre de documentation trop petit	Peu (voir pas) accessible, surtout au niveau de l'espace ; Prise de rendez-vous pour consulter un ouvrage regrettable ; Fonds riche et varié ; Complémentarité avec le fonds de l'ENSA
Documentation(s) le(s) plus intéressant(s)	Revue ; Dossiers d'artistes	Revue ; Catalogues d'expositions	Revue ; Monographies ; Catalogues d'expositions
Complémentarité entre le fonds de l'ENSA et du FRAC-Artothèque du Limousin	Oui	Oui	Oui
Suggestions sur l'amélioration du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin	Un espace dédié au centre de documentation (salle de consultation accessible, sans prise de rendez-vous) ; Lien entre l'ENSA et le FRAC-Artothèque du Limousin au niveau du prêt	Un espace dédié au centre de documentation ; Visibilité des ouvrages et du lieu ; Lien entre l'ENSA et le FRAC-Artothèque du Limousin	Un espace dédié au centre de documentation (salle de consultation accessible, sans prise de rendez-vous) ; Communication plus importante autour de la possibilité d'emprunter des ouvrages ; Un catalogue accessible en ligne, sur le site du FRAC-Artothèque du Limousin

Certains FRAC, comme le FRAC Normandie Caen, ont fait le choix d'avoir un catalogue commun avec les bibliothèques de leurs villes. L'idée de retrouver le fonds documentaires dans le catalogue de la BFM de Limoges pourrait être envisageable comme futur projet. Cela permettrait d'élargir le public, même si pour le moment le public qui nous intéresse

22 Cf « Annexe 4 »



particulièrement est celui des étudiants.

3.4.1.3. Utilisation des services proposés par le Web

La documentaliste du FRAC-Artothèque du Limousin se partage l'animation des réseaux sociaux avec l'un des médiateurs. En effet, madame Cournaud gère le social « Twitter » et « Facebook ».

Une fois le centre de documentation accessible aux publics, il faudra le valoriser. La communication est importante pour faire circuler l'information et il faut donc savoir utiliser les réseaux sociaux dans ce but. Il serait alors judicieux de les utiliser pour rappeler les horaires d'ouverture du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin. Il ne faut pas oublier que ce qui importe majoritairement dans cette structure n'est pas le centre de documentation mais les expositions. Il ne faut pas que les centres de documentation empiètent sur la vocation première des FRAC de manière général, mais je pense qu'il est nécessaire de les mettre en avant car ils permettent de mettre en évidence de nombreuses informations liées aux collections de chaque FRAC.

Le FRAC-Artothèque du Limousin dispose aussi d'un compte « Pearltrees ». Il s'agit d'un service web permettant d'organiser et de partager divers contenus. Je trouve la façon dont ce service est organisé très intéressante pour une structure comme le FRAC-Artothèque du Limousin qui est composé de nombreux artistes et qui propose de nombreuses expositions. « Pearltrees » permet d'agencer toutes ces notions de manière simple et efficace. Il fonctionne par collections, qui sont chacune enrichie par des perles. Madame Cournaud est la première documentaliste de FRAC a avoir utilisé « Pearltrees ». Il a été suivi dernièrement par le FRAC Bretagne et d'autres FRAC semblent intéressés par ce service.

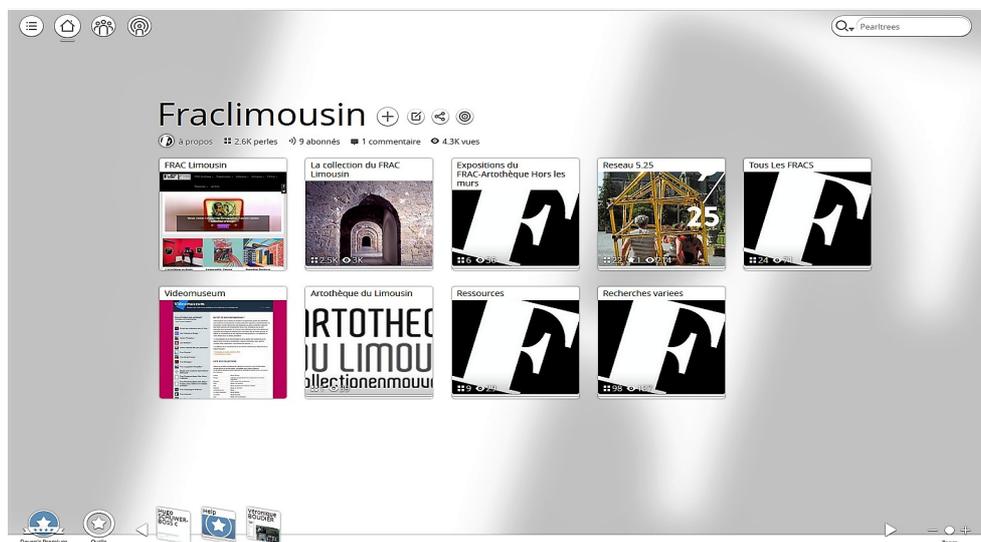


Illustration 8 : Présentation du « Pearltrees » du FRAC-Artothèque du Limousin

Sophie CALLE

FracLimousin septembre 2014 5 perles 24 vues

Née le 9 Octobre 1953 à Paris
Vit et travaille à Malakoff



Illustration 9 : Exemple de « perles » dans la « collection Sophie Calle » (artiste de la collection)

J'ai été amenée à utiliser ce service à de nombreuses reprises. En effet, dès le début du stage, j'ai continué d'approvisionner son contenu avec les artistes de la collection. Grâce à cela, j'ai rapidement pu prendre connaissance du fonds de la collection tout en me familiarisant avec l'art contemporain.

Au moment du déménagement du FRAC-Artothèque du Limousin, je suggère d'utiliser « Pearltrees » pour mettre en avant le centre de documentation, en intégrant par exemple un renvoi au futur catalogue en ligne. Une perle renvoyant au site de l'ENSA pourrait être intéressant, tout comme une perle annonçant les nouvelles acquisitions. Tout cela participerait à la communication et à la visibilité du centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin.



Conclusion

Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin est pourvu d'un réel potentiel concernant son réaménagement.

L'enjeu du réaménagement du centre de documentation entraîne de manière implicite une valorisation du fonds. C'est pour cela que je me suis tournée vers les dossiers d'artistes. Les mettre en place demande du temps et au final ils sont pourvus d'un réel intérêt grâce à l'étoffement constante des informations.

Travailler sur un projet de réaménagement est toujours intéressant et sera probablement très utile pour l'exercice de mon futur travail.

La difficulté rencontrée lors de ce stage est de se restreindre exclusivement au centre de documentation. En effet, celui-ci est indissociable des actions menées par le FRAC-Artothèque du Limousin. Quand une idée émerge concernant le centre de documentation, il faut aussitôt voir si elle correspond aux attentes de la structure. Il faut alors apprendre à faire des concessions, ce qui rend ce stage encore plus bénéfique d'un point-de-vue professionnel.

Le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin est un centre de documentation très spécifique, tourné vers l'art contemporain. Je ne connaissais pas énormément de choses sur ce mouvement artistique. La lecture de certains ouvrages, comme *L'art contemporain : mode d'emploi* d'Élisabeth Couturier par exemple, m'a permis de me faire une idée sur la notion de l'art contemporain, sur ses enjeux et sur les artistes qui le composent. J'ai aussi pris connaissance des artistes de la collection du FRAC-Artothèque du Limousin à travers les dossiers d'artistes, ce qui a été très intéressant. De même que participer, de près ou de loin, à la préparation et au décrochage/accrochage de plusieurs expositions. Cela représente une belle occasion de découvrir l'envers du décor quant à la mise en place d'une exposition. J'ai pris un réel plaisir à m'ouvrir à l'art contemporain et j'ai découvert, ou redécouvert, des artistes captivants. Le stage m'a donc aussi apporté une culture concernant l'art contemporain qui est considérable.

Tout ce que j'ai pu proposer au cours de ce stage ne sera pas forcément retenu, mais ce sera au moins une base sur laquelle s'appuyer, quelque chose d'envisageable. Pour que tout soit mis en pratique, il faut prendre en compte les moyens humains, financiers et spatiaux pour réussir à mettre en place ce projet de réaménagement.

Pour conclure, en ce qui concerne le centre de documentation du FRAC-Artothèque du Limousin, je dirais qu'il y a le fond mais pas la forme. Pourtant, si nous faisons une analogie avec la littérature, ces deux aspects sont indissociables. Il ne faut donc pas séparer le fond et la forme, et c'est dans cette optique que devrait s'opérer le réaménagement du centre de documentation.



Références bibliographiques

- **Ouvrages généraux**

- **Livres**

ACCART Jean-Philippe, RÉTHY Marie-Pierre. *Le métier de documentaliste*. 3e éd. Le métier de. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2008. 463 p.

CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Bibliothèques. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1999. 386 p.

GAUDET Françoise, LIEBER Claudine et MELOT Michel. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Bibliothèques. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1996. 317 p.

LARBRE François. *Organiser le libre accès*. Collection La boîte à outils 1. Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995. 128 p.

MIRIBEL Marielle de, EVANO Brigitte, LIZEE Benoît et FARAGASSO Tony. *Accueillir les publics : comprendre et agir*. 2e édition revue et augmentée. Bibliothèques. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2013. 515 p.

PERRIN Georges. *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. La Boite à outils 9. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1999. 160 p.

- **Revue**

DUBAR Claude, « Le sens du travail. Les quatre formes d'appartenance professionnelle », *Sciences Humaines*, n°37, mars 1994, p. 145-147

- **Circulaire**

Circulaire relative au conventionnement avec des centres d'art contemporain, norme MCC D 11 08 398C, mars 2011

- **Webographie**

Définition « Service d'information ». L'association des professionnels de l'information et de la documentation. [en ligne]. www.adbs.fr. Disponible sur <http://www.adbs.fr/service-d-information-1--18598.htm?RH=OUTILS_VOC>. (Consulté le 10 février 2017).

- **Ouvrages spéciaux sur l'art**

BOURDIE Alain, BÉNARD Dominique et HOUDEVILLE Anne-Marie. *Découvrir & comprendre l'art contemporain*. Découvrir et comprendre. Paris : Eyrolles, 2010. 159 p.

HEINICH Nathalie, Feroumont. *L'artiste contemporain : sociologie de l'art d'aujourd'hui*. 1 vol. La petite bédéthèque des savoirs 9. Bruxelles : le Lombard, 2016. 71 p.



- **Bibliographie sur les Fonds Régionaux d'Art Contemporain**

- **Livres**

CNAP Centre National des Arts Plastiques, *Trésors publics : 20 ans de création dans les Fonds Régionaux d'Art Contemporain*, Paris : Flammarion, 2003, 466 p.

COUTURIER Élisabeth. *L'art contemporain : mode d'emploi*. Paris : Flammarion, 2010. 255 p.

FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain. *Fonds Régional d'Art Contemporain, Limousin : 1983-1989, première époque*. Limoges : Fonds Régional d'Art Contemporain Limousin, 1990. 210 p.

FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain. *Fonds Régional d'Art Contemporain, Limousin : 1989-1995, deuxième époque*. Limoges : Fonds Régional d'Art Contemporain Limousin, 1996. 224 p.

FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain. *Fonds Régional d'Art Contemporain, Limousin : 1996-2006, troisième époque*. Limoges : Fonds Régional d'Art Contemporain Limousin, 2007. 287 p.

- **Webographie**

EON José. *LE GRAND TOUT - documentaire les pléiades FRAC Limousin*. 1er juillet 2014. [en ligne]. <https://www.youtube.com>. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=7OYgSQWCSlg>. (Consulté le 28 mars 2017).

FRANCETV (avec agences). *Feuilleton : voyage dans le Fonds d'Art Contemporain Limousin*. 4 mai 2012, mis à jour le 6 décembre 2016. [en ligne]. www.culturebox.francetvinfo.fr. Disponible sur <http://culturebox.francetvinfo.fr/patrimoine/feuilleton-voyage-dans-le-fonds-regional-d-art-contemporain-limousin-44-93867>. (Consulté le 28 mars 2017).

JULIEN Jean-François. *Les travaux du nouveau FRAC rue Charles-Michels devraient débiter à l'automne*. 23 janvier 2017. [en ligne]. www.lepopulaire.fr. Disponible sur http://www.lepopulaire.fr/limoges/loisirs/art-litterature/2017/01/23/les-travaux-du-nouveau-frac-rue-charles-michels-devraient-debiter-a-lautomne_12253062.html. (Consulté le 28 mars 2017).

LICHAN Cyril. *Les FRAC soufflent leurs 30 bougies*. 28 septembre 2013, mis à jour le 6 décembre 2016. [en ligne]. www.culturebox.francetvinfo.fr. Disponible sur <http://culturebox.francetvinfo.fr/arts/evenements/les-frac-soufflent-leurs-30-bougies-142573>. (Consulté le 28 mars 2017).

- **Sites web**

Site officiel du FRAC-Artothèque du Limousin. « FRAC Artothèque du Limousin - Art contemporain en Limousin - Expositions, vernissages, rétrospectives, conférences, ateliers, visites commentées, animations pédagogiques... ». [en ligne]. Disponible sur <http://www.fracartothequelimousin.fr>. (Consulté le 28 mars 2017).

« Les collections des Frac ». [en ligne]. Disponible sur <http://www.lescollectionsdesfrac.fr>.



(Consulté le 27 mars 2017).

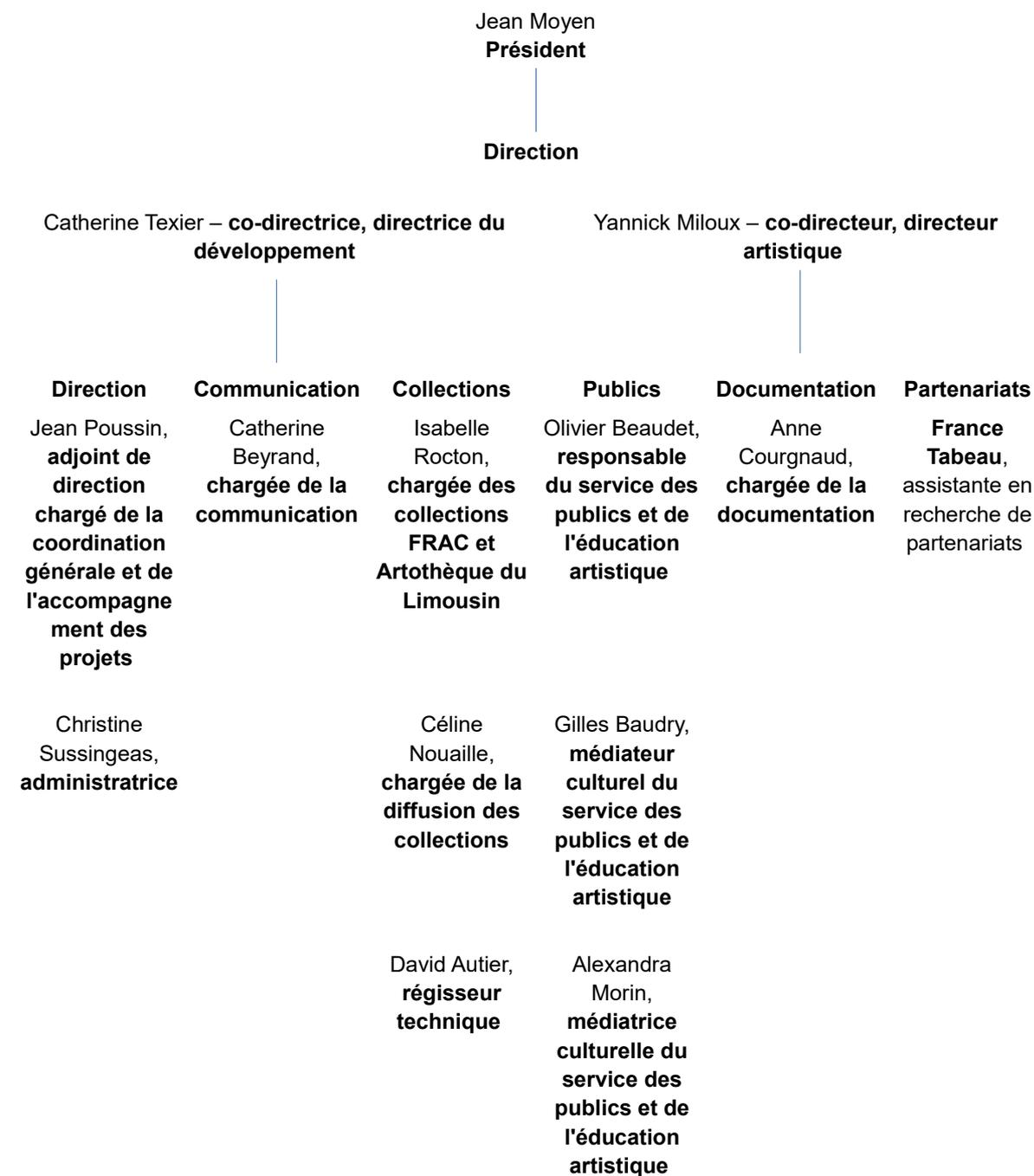


Annexes

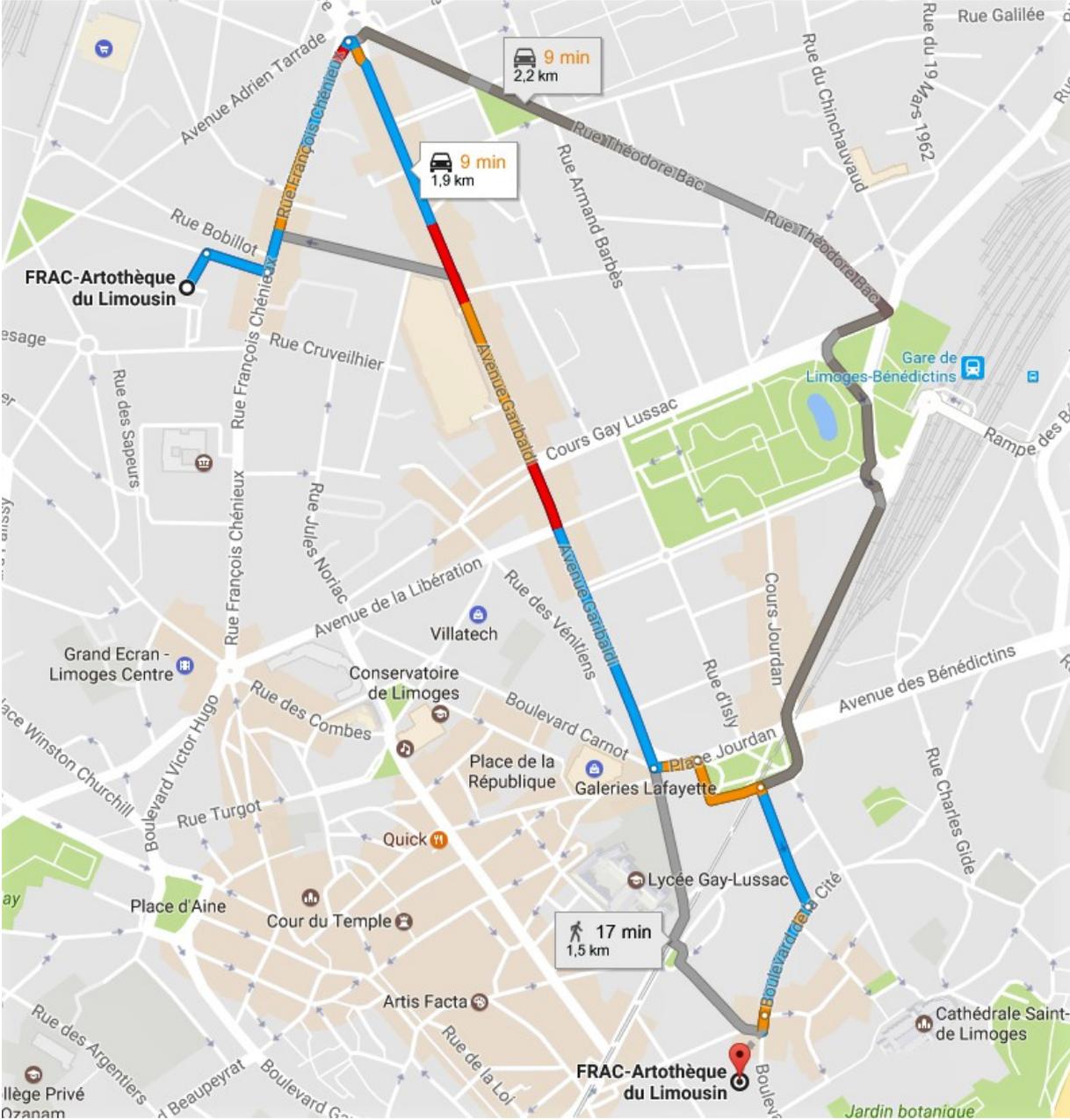
Annexe 1. Organigramme.....	38
Annexe 2. Plan géographique reliant l'Artothèque et le FRAC du Limousin.....	39
Annexe 3. Plan du bâtiment situé à Charles Michels.....	40
Annexe 4. Questionnaire rempli par les étudiantes de l'ENSA.....	41
Annexe 5. Journal de bord	47



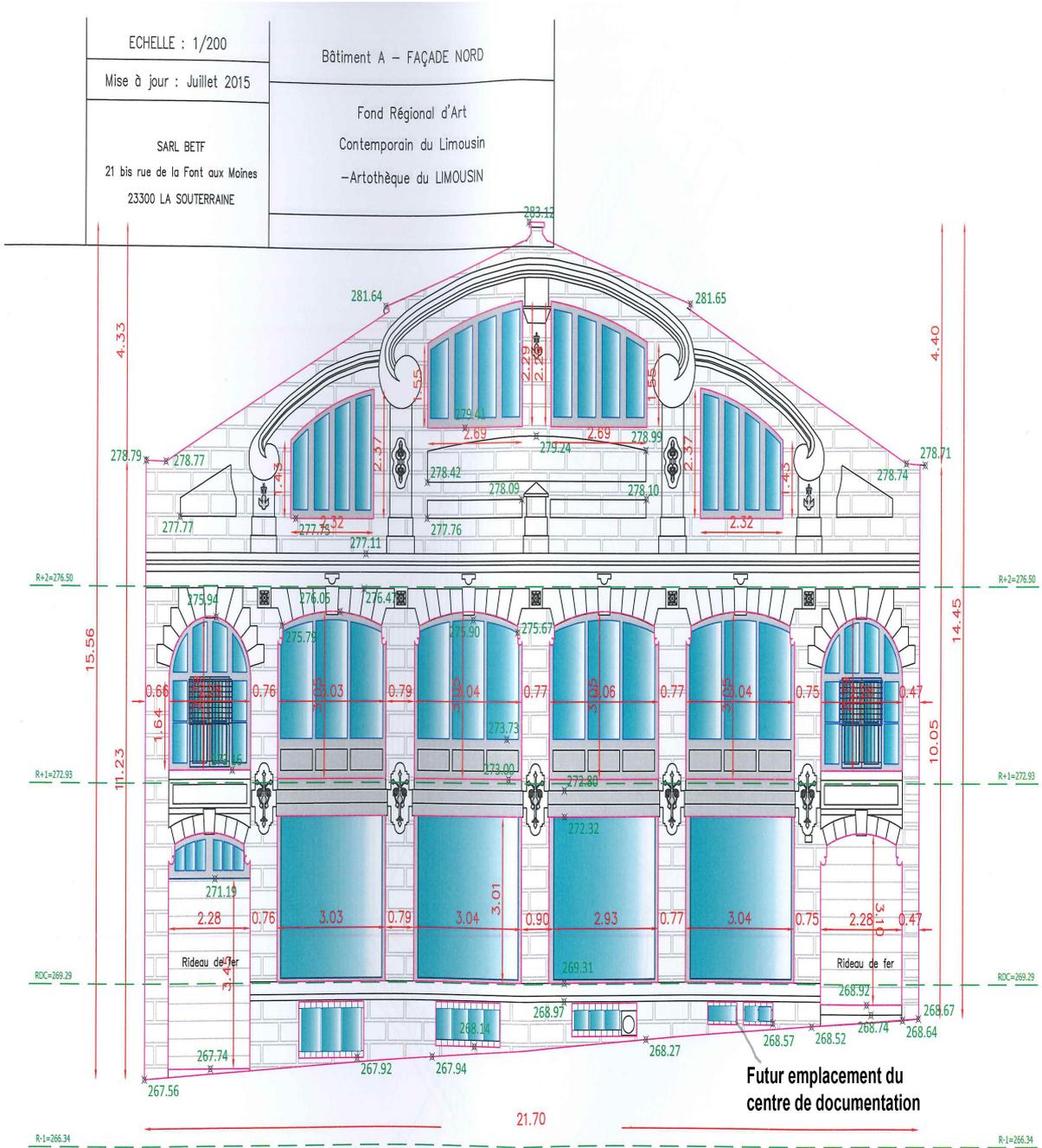
Annexe 1. Organigramme



Annexe 2. Plan géographique reliant l'Artothèque et le FRAC du Limousin



Annexe 3. Plan du bâtiment situé à Charles Michels



Façade Nord

Annexe 4. Questionnaire rempli par les étudiantes de l'ENSA

QUESTIONNAIRE

Aux étudiantes de l'ENSA en stage au FRAC-Artothèque pour une durée de 3 semaines (décrochage/accrochage de la nouvelle exposition)

1. Quel est votre niveau d'études ? 4^{ème} année

2. Fréquentez-vous la bibliothèque de l'ENSA ?
 Oui
 Non

3. A quelle fréquence ?
Très souvent (3 à 4 fois par semaine)
Régulièrement (1 à 2 jours par semaine)
 Occasionnellement (1 fois par mois)
Rarement

4. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?
 Oui
 Non
Si oui, lesquelles ? BFM

5. Connaissiez-vous le centre de documentation FRAC-Artothèque du Limousin avant votre stage ?
 Oui
 Non (je ne savais pas qu'il y avait un centre de documentation)

6. Saviez-vous qu'une partie des documents étaient empruntables (monographies, revues...)?
 Oui
 Non

7. Que pensez-vous du centre de documentation (accessibilité, organisation, fonds...)?
pas suffisamment accessible physiquement (espace limité et nécessaire pour de pendre ses pour venir y faire des recherches). fonds varié et



et offre qui permet - devrait permettre - d'effectuer
des recherches complémentaires à celles déjà
effectuées à la bibliothèque de l'ENSA

8. Quels documents trouvez-vous les plus intéressants ?

- Revues
- Monographies
- Catalogues d'expositions
- Dossiers d'artistes

9. Pensez-vous qu'il y ait une complémentarité entre le fonds de l'ENSA et celui du
FRAC-Artothèque ?

- Oui
- Non

10. Quelles améliorations envisageriez-vous pour le centre de documentation du FRAC-
Artothèque ? (salle de lecture/consultation sur place, plus de communication sur le site
du FRAC et/ou de l'ENSA...) ?

possibilité d'une consultation sur place sans payer -
vous une plus grande publicité quant à la
possibilité d'emprunter des documents en
catalogue accessible sur le site @ du FRAC Artothèque

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

de voir !



QUESTIONNAIRE

Aux étudiantes de l'ENSA en stage au FRAC-Artothèque pour une durée de 3 semaines (décrochage/accrochage de la nouvelle exposition)

1. Quel est votre niveau d'études ? *1^{ère} année ENSA*

2. Fréquentez-vous la bibliothèque de l'ENSA ?

Oui

Non

3. A quelle fréquence ?

Très souvent (3 à 4 fois par semaine)

Régulièrement (1 à 2 jours par semaine)

Occasionnellement (1 fois par mois)

Rarement

4. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ? ... *BFM - BU lettres*

5. Connaissiez-vous le centre de documentation FRAC-Artothèque du Limousin avant votre stage ?

Oui

Non (je ne savais pas qu'il y avait un centre de documentation)

6. Saviez-vous qu'une partie des documents étaient empruntables (monographies, revues...) ?

Oui

Non

7. Que pensez-vous du centre de documentation (accessibilité, organisation, fonds...) ?

*Par rapport aux documents précieux et précis qu'il contient, il est
trop petit étiqueté et sans macramide - je parle plutôt en terme d'espace.
Ensuite je ne sais pas encore quoi penser car je ne connais
pas très bien.*



.....
.....
.....
.....
.....
.....

8. Quels documents trouvez-vous les plus intéressants ?

- Revues
- Monographies
- Catalogues d'expositions
- Dossiers d'artistes

9. Pensez-vous qu'il y ait une complémentarité entre le fonds de l'ENSA et celui du FRAC-Artothèque ?

- Oui
- Non

10. Quelles améliorations envisageriez-vous pour le centre de documentation du FRAC-Artothèque ? (salle de lecture/consultation sur place, plus de communication sur le site du FRAC et/ou de l'ENSA...) ?

..... un vrai espace lui étant dédié ; visibilité des ouvrages et
..... lieu de consultation...
..... lien FRAC-ENSA

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

QUESTIONNAIRE

Aux étudiantes de l'ENSA en stage au FRAC-Artothèque pour une durée de 3 semaines (décrochage/accrochage de la nouvelle exposition)

1. Quel est votre niveau d'études ? 4^{ème} Année à l'ENSA.

2. Fréquentez-vous la bibliothèque de l'ENSA ?

Oui
 Non

3. A quelle fréquence ?

Très souvent (3 à 4 fois par semaine)
 Régulièrement (1 à 2 jours par semaine)
Occasionnellement (1 fois par mois)
Rarement

4. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?

Oui
 Non

Si oui, lesquelles ? BFM centre-ville + quartier de l'Aurence

5. Connaissiez-vous le centre de documentation FRAC-Artothèque du Limousin avant votre stage ?

Oui

Non (je ne savais pas qu'il y avait un centre de documentation)

6. Saviez-vous qu'une partie des documents étaient empruntables (monographies, revues...) ?

Oui

Non

7. Que pensez-vous du centre de documentation (accessibilité, organisation, fonds...) ?

Pour l'instant, pas très accessible mais un fonds très riche que l'on connaît trop peu. Peut-être existe-t-il un moyen de recherche associé au centre etc



documentation et que l'on pourrait consulter
afin de vérifier la présence ou non de documents
au centre avant de venir les consulter et
prendre rendez-vous ?

8. Quels documents trouvez-vous les plus intéressants ?

Revues

Monographies

Catalogues d'expositions

Dossiers d'artistes

9. Pensez-vous qu'il y ait une complémentarité entre le fonds de l'ENSA et celui du
FRAC-Artothèque ?

Oui

Non

10. Quelles améliorations envisageriez-vous pour le centre de documentation du FRAC-
Artothèque ? (salle de lecture/consultation sur place, plus de communication sur le site
du FRAC et/ou de l'ENSA...) ?

Un système de prêts entre bibliothèque entre
le centre de documentation du FRAC-Artothèque
et la bibliothèque de l'ENSA.

Une salle de consultation/lecture sur place avec
accès sans rendez-vous.

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.



Annexe 5. Journal de bord

Jour	Tâche(s)
03/01/17	Début du stage
12/01/17	Première prise de contact avec Mme Couvidat (enseignante-référente) Premier jet pour le plan du rapport de stage
17/01/17	Deuxième jet pour le plan du rapport de stage
18/01/17	Déplacement à l'Artothèque pour regarder et commencer à intégrer les livres des artistes communs de la collection dans PMB
19/01/17	Rencontre avec Mme Couvidat à la Bibliothèque Universitaire de Droit
23/01/17	Troisième jet pour le plan du rapport de stage
24/01/17	Rendez-vous à l'ENSA avec la documentaliste Pascale Dorph pour parler de la mutualisation des bases de données
01/02/17	Inventaire des catalogues à Gaïa
02/02/17	Rendez-vous à la librairie « Pages et Plume » à Limoges pour passer des commandes
09/02/17	Rendez-vous avec une documentaliste
14/02/17	Visite de « Lascaux 4 ». Cette structure travaille avec CapSciences autour du numérique. Le FRAC-Artothèque du Limousin envisage de travailler avec CapSciences dans le nouveau bâtiment où le numérique sera largement mis en avant. Le but de la visite était donc de découvrir les pratiques numériques mises en place par CapSciences à « Lascaux 4 », même si cela n'a pas d'influence sur le futur centre de documentation
15/02/17	Rencontre avec des étudiants de 1ère L dans le cadre d'un Travail Personnalisé Encadré sur « La lumière dans l'art au travers des époques »
21/02/17	Envoi du rapport de stage à Mme Couvidat pour voir si cela convient, si cela est sur la



	bonne voie, ainsi que l'attente de conseils et de nouvelles suggestions si besoin
06/03/17	Arrivée de la nouvelle service civique – Présentation de la structure et du centre de documentation (son fonctionnement, ses modalités de prêts...)
15/03/17	Demande d'informations de la part d'un étudiant en architecture à l'Université Polytechnique de Madrid : il rassemble des informations pour une recherche sur les espaces scéniques qui se sont développés entre les années 1960-1970, en mettant l'accent sur le « Théâtre Mobile » de Pascal Häusermann, actuellement exposé sous forme de maquette au FRAC-Artothèque du Limousin
21/03/17	Visite du site des Coopérateurs par les trois cabinets d'architectes retenus à l'issue de la phase d'appel à candidatures de maîtrise d'œuvre pour le bâtiment à Charles Michels
22/03/17	A l'ENSA pour rendre des livres. Visite guidée des différents espaces avec l'une des trois étudiantes présente lors de l'accrochage/décrochage
24/03/17	Emballage des œuvres de Philippe Durand et Laurent Proux pour l'exposition « Collection en mouvement - Sur les murs » à la médiathèque de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne à Argentat
27/03/17	Envoi du rapport de stage à Mme Couvidat
28/03/17	Constat d'état de l'œuvre <i>Appareil qui voyage à la même vitesse qu'un courant sous-marin</i> de Francisco Tropea avec la chargée des collections



[Réflexion autour d'un plan de réaménagement du centre de documentation du Fonds Régional d'Art Contemporain-Artothèque du Limousin]

[Le Fonds Régional d'Art Contemporain-Artothèque du Limousin projette de déménager vers la fin de l'année 2019 dans de nouveaux locaux. C'est dans cette optique qu'a été menée une réflexion autour du réaménagement du centre de documentation, avec pour objectif principal de le rendre plus accessible aux publics.]

Mots-clés : Fonds Régional d'Art Contemporain, réaménagement, centre de documentation, service aux lecteurs...

[Reflection on a plan to reorganize the documentation center of the *Fonds Régional d'Art Contemporain-Artothèque* of Limousin (anglais)]

[The *Fonds Régional d'Art Contemporain-Artothèque* of Limousin plans to move towards the end of the year 2019 in news locals. It is in this perspective that a reflection has been thinking about the restructuration of the documentation center, with the main aim of making it more accessible to the public.]

Keywords : Fonds Régional d'Art Contemporain, reorganization, documentation center, a service to readers...

